

Le Jeanne-Mance

RECEVEZ LE JEANNE-MANCE PAR COURRIEL

Vous souhaitez recevoir *Le Jeanne-Mance* par courriel? Rien de plus simple: faites parvenir votre demande au lejeanne.mance@ssss.gouv.qc.ca. Le journal paraît quatre fois par année, en septembre, en décembre, en mars et en juin.

À LA RECHERCHE D'UN MÉDECIN DE FAMILLE?

Le CSSS Jeanne-Mance a mis en place un guichet d'accès à un omnipraticien pour les personnes de son territoire qui se cherchent un médecin de famille. Les demandes sont traitées à l'aide d'un nouvel outil de gestion, le Système intégré du guichet d'accès à la clientèle sans omnipraticien (SIGACO). Ce système permet d'établir la liste des dossiers prioritaires selon les critères de vulnérabilité déterminés par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Depuis septembre 2009, les résidents du territoire du CSSS qui se cherchent un médecin de famille peuvent composer le 514 527-9565, poste 3333, pour laisser leurs coordonnées. Une infirmière rappellera chaque client pour évaluer et inscrire leur demande. Depuis la mise sur pied du service, 165 des 276 clients inscrits ont déjà été pris en charge par un médecin de famille. Pour plus d'information, appelez la responsable du guichet, Sylvie Goyette, au 514 527-9565, poste 1455.

DES NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la réunion du 30 septembre dernier, les membres du conseil d'administration ont réélu Ron Rayside, représentant de la population, à titre de président et reconfirmé André Savoie, représentant de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, au poste de vice-président. La directrice générale du CSSS, Chantale Lapointe, demeure la secrétaire du conseil d'administration jusqu'à son départ à la retraite.



Dans ce numéro

- 2 CACTUS Montréal honoré
Pour des communautés en santé
- 3 Une retraite bien méritée
pour Chantale Lapointe!
Au-delà des étiquettes
- 4 Un nouveau programme
pour les diabétiques de type 2
Le comité des usagers,
une voix essentielle

La vaccination contre la grippe A (H1N1)



Deux jeunes braves, Ali et Fatima, ont reçu leur vaccin au Centre de vaccination du CSSS Jeanne-Mance, au Palais des congrès de Montréal, sans pleurs, ou presque...

LA CAMPAGNE DE VACCINATION DE LA POPULATION contre la grippe A (H1N1) représente une opération d'une rare envergure. Depuis la fin du mois d'octobre, les groupes prioritaires ciblés par les autorités de la santé publique ont pu être inoculés selon une séquence de vaccination maintes fois modifiée en fonction de la disponibilité des doses. Depuis le 25 novembre, toute la population, sans restriction, est invitée à se présenter au centre de vaccination du

CSSS Jeanne-Mance, au Palais des congrès de Montréal.

Au début de décembre, plus de 32700 personnes avaient été vaccinées par les équipes du CSSS. Grâce à la collaboration et à la mobilisation d'employés de toutes les directions de l'établissement, l'opération se déroule rondement. Les témoignages d'appréciation fusent de toutes parts. Diverses mesures ont été prises pour joindre les clientèles les plus vulnérables dans le territoire. Des cliniques de vaccination ont été organisées dans les refuges, les locaux d'organismes communautaires et même dans un parc du centre-ville, pour les personnes en situation d'itinérance. Les résidents des centres d'hébergement du CSSS ont reçu leur vaccin sans avoir à se déplacer, et de nombreuses personnes ont été vaccinées à domicile.

Les employés du CSSS Jeanne-Mance ont également bien répondu à l'invitation: 76% du personnel a déjà été vacciné.

N'attendez pas d'être malade pour regretter de ne pas avoir reçu le vaccin! Le centre de vaccination du CSSS, au Palais des congrès, est ouvert de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7. Il est situé au 1001, rue Jean-Paul-Riopelle et accessible par la station de métro Place d'Armes.

On ne le répétera jamais assez: le vaccin reste le meilleur moyen de se protéger et de protéger son entourage contre la grippe. Son efficacité a été évaluée à près de 95%. Pourquoi s'en passer?

LE NOUVEAU GUICHET D'ACCÈS EN SANTÉ MENTALE ADULTE

Au cœur d'un réseau intégré

LE PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE 2005-2010 DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, LA FORCE DES LIENS, INCITE LES CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CSSS) À DÉVELOPPER PRIORITAIREMENT LEUR ORGANISATION DES SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE EN SANTÉ MENTALE, AFIN DE RÉPONDRE ADÉQUATEMENT AUX BESOINS DE LA CLIENTÈLE.

Dans cette perspective, le CSSS Jeanne-Mance inaugurerait un guichet d'accès en santé mentale adulte le 2 novembre dernier.

L'équipe de ce nouveau service est formée de professionnels du CSSS, du CHUM et, bientôt, d'un représentant du réseau communautaire en santé mentale (RACOR). Le travail de collaboration entre des établissements de santé et de services sociaux et les ressources en santé mentale du territoire est une belle réussite. Il vise à favoriser l'accessibilité, la continuité et la complémentarité des services aux personnes qui présentent des problèmes de santé mentale.

Le guichet assure les fonctions d'accueil, de triage, de conseil, d'évaluation, d'orientation et de liaison de la clientèle avec la gamme de services existants en santé mentale. Les intervenants qui y travaillent ont le mandat, entre autres, de déterminer si les personnes qui y sont dirigées devraient avoir accès aux services de première ou de deuxième ligne en santé mentale, ou si elles devraient être maintenues dans les services généraux de première ligne de la communauté, dont ceux offerts par le CSSS.



L'ÉQUIPE DU GUICHET: EN AVANT: Fabienne Espagnol, psychologue et Cindy Ciaburry, agente administrative. ASSIS: Denise Légaré, inf. clin. ASI, Lise Renaud-Gagnon, chef d'administration de programme et David Barbeau, médecin généraliste. À L'ARRIÈRE: Sylvie Héroux, t. s., Annie Aspireault, inf. clin., Raphaël Cervini, t. s., Louise Gendron, inf. clin., Cédric André, psychiatre et Suzanne Carle, t. s.

SUITE PAGE 2:
Guichet d'accès en santé mentale: mode d'emploi

Guichet d'accès en santé mentale : mode d'emploi

SUITE DE LA PAGE 1

Seuls les adultes déjà évalués par un professionnel du réseau de la santé et des services sociaux ont accès au guichet. Cette évaluation peut avoir été effectuée par un professionnel ou un médecin d'un programme du CSSS, d'un centre hospitalier, d'un établissement du réseau ou d'un organisme communautaire en santé mentale. Les adultes qui ont un problème de santé mentale mais n'ont pas été évalués par un professionnel du réseau peuvent également avoir accès aux services du guichet en se présentant à l'accueil psychosocial des CLSC du territoire.

Les intervenants qui souhaitent diriger des clients vers le guichet d'accès en santé mentale adulte doivent obligatoirement remplir un formulaire de référence conçu à cet effet. De plus, une ligne téléphonique réservée aux professionnels du réseau permet de communiquer rapidement et directement avec le personnel du guichet. Un seul numéro à retenir: 514 527-4929.

Pour plus d'information, appelez le personnel du guichet au 514 527-4929 ou communiquez avec Lise Renaud-Gagnon, la responsable du projet au CSSS, au 514 527-9565, poste 1514.

CACTUS Montréal honoré

LE 8 OCTOBRE DERNIER, CACTUS MONTRÉAL obtenait une mention d'honneur à la remise des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux dans la catégorie Prévention, promotion et protection de la santé et du bien-être.

CACTUS Montréal a été fondé en 1989 dans le but de prévenir la transmission du VIH-sida, des hépatites et d'autres infections transmissibles sexuellement et par le sang. L'organisme est un des pionniers de la prévention, de la promotion et de la protection de la santé et



l'adoption d'une approche de réduction des méfaits. Félicitations à ce partenaire privilégié du CSSS Jeanne-Mance.

Prenez le temps de connaître les lauréats de ces prix d'excellence en visitant le site du ministère de la Santé et des Services sociaux: www.msss.gouv.qc.ca/reseau/prix_excellence/index.php?Laureats_2008. Vous pourrez y entendre les témoignages éloquentes des intervenants de CACTUS Montréal.

Pour accéder au site Web de l'organisme: www.cactusmontreal.org.

du bien-être de la population. Il a mis en place une gamme d'interventions qui visent à atténuer la stigmatisation et le sentiment d'exclusion des personnes toxicomanes ou vivant une situation de marginalité. Son programme de distribution et de récupération du matériel sécuritaire pour la consommation de drogues par injection et par inhalation a, notamment, mené à



ASSISE: Marianne Tonnelier. DE GAUCHE À DROITE: Yves Bolduc, Louis Letellier de Saint-Just, Suzanne Roy, Jean-François Mary, Darlène Palmer, Louise Massicotte et Lise Thériault

Santé mentale et personnes âgées



LA TROUSSE *Santé mentale et personnes âgées: s'outiller pour intervenir ensemble* est enfin disponible! Ce document a été conçu par quatre intervenantes du CSSS Jeanne-Mance pour soutenir les équipes de soins dans le dépistage, l'évaluation et l'approche des personnes âgées présentant des problèmes de santé mentale. Il contient de l'information fiable sur les principaux troubles psychiatriques chez la clientèle âgée, des outils de dépistage et d'évaluation ainsi qu'un palmarès des dix interventions les mieux adaptées à chaque problématique.

Cette ressource indispensable, élaborée par Sylvia Leblanc, Gisèle Leroux, Suzanne Malo et Carole Roux, a remporté un prix régional Innovation clinique 3M 2009 de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, au printemps dernier, et a été finaliste pour le grand prix provincial de ce concours, en octobre dernier.

Visitez le www.csssjeannemance.ca pour vous procurer un ou plusieurs exemplaires de ce précieux document. Le prix unitaire est de 30\$, ou de 25\$ si vous commandez plus de dix exemplaires. Pour de l'information supplémentaire, communiquez avec Danielle Cayer au centre de documentation du CSSS, au 514 861-9331, poste 8350.

Pour des communautés en santé!

LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ font partie des responsabilités majeures des centres de santé et de services sociaux (CSSS). Aussi, le CSSS Jeanne-Mance doit mettre en place des services et des interventions en santé publique pour l'ensemble de la population de son territoire et ses clientèles plus vulnérables.

Dans cette perspective, l'établissement a le mandat de proposer et de mettre en œuvre un plan d'action local en accord avec le portrait de santé de la population du territoire. Le 7 octobre dernier, près d'une centaine d'employés du CSSS se sont réunis au Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal pour participer à une réflexion sur le plan d'action local du CSSS. Les intervenants ont apprécié cette démarche, qui leur a permis de faire ressortir des éléments dont le plan devra tenir compte. En plus de souligner la nécessité de développer des services de proximité dans la communauté, ils ont insisté sur l'importance de reconnaître les pratiques novatrices qui ont cours au CSSS, désigné centre affilié universitaire par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

La démarche de réflexion s'est poursuivie dans le cadre du Rendez-vous Jeanne-Mance qui s'est tenu le 29 octobre au Centre St-Pierre, à Montréal. Cette

rencontre a réuni 172 personnes des milieux scolaire, municipal et communautaire. Les exposés sur les concepts de santé publique ont particulièrement intéressé les participants, et des ateliers regroupant des intervenants de divers secteurs leur ont permis de partager leurs expériences et de créer des liens prometteurs pour l'avenir. Les participants ont unanimement affirmé l'importance de travailler en équipe pour avoir un impact réel sur les principaux enjeux de santé et de bien-être de la population du territoire.

Les organisateurs ont profité de la séance publique d'information du CSSS, qui a suivi immédiatement le Rendez-vous Jeanne-Mance, pour présenter le document *Quartiers à la loupe: un portrait pour l'action*, qui brosse un tableau précis du territoire, de sa population et des enjeux auxquels elle est confrontée.

Merci à Francine Vincelette, responsable de l'organisation de la journée de réflexion, à Marise Guindon et à Pierre Legros, dont c'était la dernière apparition publique avant la retraite, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont collaboré au succès éclatant du rendez-vous Jeanne-Mance. Il y a fort à parier qu'il aura des suites dont nous entendrons parler bientôt. Bravo à tous! Visitez le www.csssjeannemance.ca pour consulter la documentation.



Les Rendez-vous Jeanne-Mance offrent toujours de belles occasions d'échange et de partage.



Une retraite bien méritée pour Chantale Lapointe!

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CSSS Jeanne-Mance, Chantale Lapointe, a surpris plusieurs personnes en annonçant son départ à la retraite au début de 2010. Pourtant, en y pensant bien, on comprend que sa décision est l'aboutissement d'une réflexion amorcée il y a quelques années déjà. Loin de la ville, elle pourra profiter pleinement de la nature qui entoure sa maison et prendre le temps de regarder grandir ses petits-enfants.

La carrière de Chantale Lapointe a de quoi impressionner. La création du CSSS Jeanne-Mance constitue un des points marquants de son parcours, un défi qu'elle a relevé avec brio. Infirmière de

formation, elle a été, entre autres, chef du service d'urgence au Centre hospitalier régional de l'Outaouais, chef d'unité de soins en médecine/chirurgie au Centre hospitalier de Gatineau, directrice des soins infirmiers, puis des programmes et du développement, et enfin directrice générale associée au CHSLD de la Pietà à Hull, directrice générale du CHSLD – CLSC Saint-Laurent, directrice des services en santé mentale, déficience intellectuelle, adaptation sociale et action communautaire ainsi que



directrice des réseaux – programmes pour le territoire centre de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal, maintenant l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Le 2 décembre dernier, les membres du conseil d'administration ont suivi la recommandation de M^{me} Lapointe et procédé à la nomination de Sylvie Simard au poste de directrice générale intérimaire du CSSS. M^{me} Simard occupe actuellement le poste

de directrice générale adjointe – services à la communauté et affaires universitaires du CSSS et cumulera les deux fonctions. Nous lui souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.

Le rire franc de Chantale Lapointe nous manquera et résonnera encore longtemps dans la mémoire des employés du CSSS Jeanne-Mance. Tous ceux qui ont eu la chance de la côtoyer lui reconnaissent de grandes qualités tant sur le plan humain que dans son leadership. Nous lui adressons nos vœux de bonheur et de joie dans sa nouvelle vie. Une retraite bien méritée! Merci pour tout.

Chantale Lapointe possède cette rare habileté à susciter engouement et enthousiasme envers de grands projets. Elle a une grande capacité d'écoute et a toujours abattu une énorme quantité de travail, tout en restant sereine, calme et bien disposée envers les personnes avec qui elle travaille. Les premières années de vie du CSSS Jeanne-Mance étaient cruciales et l'embauche de Chantale Lapointe représente assurément un des bons coups du conseil d'administration de l'époque. – Fernand Matteau, président du conseil d'administration à la création du CSSS Jeanne-Mance

Chantale Lapointe est unanimement appréciée. On ne peut qu'éprouver un respect profond pour une personne à la fois aussi compétente, accessible et dotée d'une bonne humeur inébranlable. Ses qualités de visionnaire et de leader, ainsi que son enthousiasme contagieux auront été des plus précieux pour ses collaborateurs et pour le CSSS Jeanne-Mance. Au nom des membres du conseil d'administration, je souhaite lui rendre hommage et lui souhaiter la plus belle des retraites. – Ron Rayside, président du conseil d'administration du CSSS Jeanne-Mance

Au-delà des étiquettes

L'étiquette «BS» c'est juste une image qu'on nous accole. Il faut se libérer de cette étiquette et retrouver sa dignité en soi-même. Survivre à l'aide sociale, ça force à l'intelligence. On devient des «maîtres», des spécialistes de la survie.

– Témoignage d'un participant à la tournée régionale du CREMIS

LE JEUDI 18 NOVEMBRE 2009, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) dépose une pétition à l'attention du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, pour demander l'abolition des catégories «apte» et «inapte» à l'emploi des bénéficiaires de l'aide sociale. Dans une lettre d'appui au FCPASQ, un groupe de dix médecins du CLSC des Faubourgs demande au ministre Hamad et au ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, d'abolir ces catégories et de retirer aux médecins la responsabilité de juger de l'inaptitude à travailler d'une personne.

La pétition et la lettre font suite à la tournée *Au-delà des étiquettes* tenue dans huit régions du Québec, de décembre 2008 à avril 2009.

Sous forme de théâtre-forum, la tournée présentait les résultats d'une recherche menée au CREMIS sur la multidiscrimination à l'aide sociale et le risque d'itinérance.

Dans le cadre de cette recherche, l'étude d'une quarantaine de trajectoires de vie reconstituées a montré la diversité de profils et d'expériences qui se cache derrière les étiquettes accolées aux bénéficiaires de l'aide sociale, ainsi que la forte convergence des expériences de vie (travail, logement, alimentation, regards subis, isolement) et leur impact sur la santé physique et mentale. La recherche a également mis en évidence les dilemmes éthiques auxquels sont confrontés les



médecins dans l'évaluation des contraintes à l'emploi chez ces personnes. Les résultats de la recherche ont été mis en scène et joués devant un public composé de personnes en situation de pauvreté, d'intervenants des réseaux public et communautaire ainsi que de militants pour les droits de la personne.

La tournée a donné lieu à des revendications qui ont été formulées dans un document présenté, le 6 novembre dernier à Montréal, dans le cadre d'une activité bilan tenue avec des représentants régionaux de la tournée. Les médecins du CLSC des Faubourgs ont lu leur lettre d'appui au FCPASQ au cours de cette rencontre.

NOUVELLES DE LA FONDATION



Ça bouge à la Fondation CSSS Jeanne-Mance!

Lancement du projet recherche-action Bien dans mes baskets

Le soutien financier de la Fondation Lucie et André Chagnon à la Fondation CSSS Jeanne-Mance permettra au CSSS Jeanne-Mance, centre affilié universitaire, de réaliser un projet de recherche-action sur le programme Bien dans mes baskets à l'École secondaire Jeanne-Mance. Grâce à cet appui, des projets pilotes d'intervention seront également mis en œuvre dans trois autres écoles, dont une école primaire dans le quartier centre-sud de Montréal et deux écoles secondaires ailleurs au Québec.

Élaboré par un intervenant social du CSSS Jeanne-Mance, Martin Dusseault, Bien dans mes baskets est un programme de prévention et de développement psychosocial qui utilise la pratique du basketball comme un outil d'intervention sociale auprès de jeunes adolescents. Le programme touche plusieurs aspects du développement des jeunes, dont l'apprentissage d'habiletés sociales, la persévérance scolaire, l'acquisition de saines habitudes de vie et l'autonomisation, surtout en ce qui a trait à la prise de décisions, comme celle de faire partie ou non de gangs de rue.

Le CSSS Jeanne-Mance et sa Fondation remercient la Fondation Lucie et André Chagnon ainsi que tous les précieux collaborateurs du projet, dont la chercheuse principale, Suzanne Laberge de l'Université de Montréal, son équipe, l'École secondaire Jeanne-Mance et sa directrice générale, Andrée Marquis.

Tirages-voyages: une première gagnante!

Le premier tirage de voyages de la Fondation a eu lieu le 11 novembre, à midi, au Centre administratif. La directrice générale du CSSS, Chantale Lapointe, a mis fin au suspense en tirant le billet gagnant en présence de la présidente-directrice générale de la Fondation, Michelle Mercier, et de quelques employés remplis d'espoir de visiter la Ville Lumière. La gagnante est Danielle Doucet du Centre d'hébergement Armand-Lavergne. Dans l'après-midi, M^{me} Lapointe s'y est rendue pour la féliciter et lui souhaiter un bon voyage. Le prochain tirage aura lieu le 9 décembre. Qui s'envolera pour la Jamaïque? Peut-être vous. D'ici là, portez-vous bien!

Nouveaux membres du conseil d'administration de la Fondation

Bienvenue à Jacques Poirier, président de Magnus Poirier, et à Sylvie Roy, vice-présidente marketing corporatif et communications à la Banque Nationale.

Festin Homard 2010

Le Festin Homard 2010, l'activité bénéfique de la Fondation, se tiendra le jeudi 13 mai 2010 à l'hôtel Hyatt Regency, à Montréal. Inscrivez dès maintenant cette date à votre agenda!



DÎNERS ST-LOUIS Un organisme à l'écoute des jeunes en difficulté

DEPUIS LA FIN DE SEPTEMBRE 2009, l'organisme Dîners St-Louis, qui fournit des services aux jeunes de la rue en processus de réinsertion sociale, occupe de nouveaux locaux situés au 1818, rue Gilford. Dans un centre de jour et un centre de soir, il offre des repas et des activités éducatives, culturelles et de prévention aux jeunes de 18 à 30 ans aux prises avec diverses problématiques. Chaque année, 830 jeunes y trouvent écoute, accompagnement et soutien pour la réalisation de leurs projets personnels, tels le retour aux études ou la recherche d'un emploi. Pas moins de 12 000 repas complets et équilibrés y sont servis annuellement!

Les nouveaux locaux comprennent maintenant sept logements de transition à l'étage de l'immeuble. Leur aménagement a été réalisé grâce à l'appui

de nombreux partenaires publics, dont les gouvernements du Canada et du Québec, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Société canadienne d'hypothèques et de logement ainsi que la Société d'habitation du Québec. Le président du conseil d'administration du CSSS, Ron Rayside, a élaboré les plans à titre d'architecte pour ce projet.

Un organisateur communautaire du CSSS Jeanne-Mance, Pierre Legros, s'est beaucoup impliqué dans ce projet depuis le début. Il a animé l'inauguration officielle des locaux, qui a attiré de nombreuses personnalités politiques et des artistes, dont le chanteur Yann Perreau. Bravo à tous ceux qui ont mené à bout de bras ce formidable projet. Longue vie à Dîners St-Louis!



Le comité des usagers, une voix essentielle

À LA SUITE DE L'ADOPTION DU PROJET de loi 83, en novembre 2005, chaque établissement de santé et de services sociaux du Québec devait créer un comité des usagers. Ce comité a le mandat, entre autres, d'informer les usagers de leurs droits et de leurs obligations, de faire la promotion de l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et de s'assurer du bon fonctionnement des comités des résidents des centres d'hébergement. Il doit également, au besoin, accompagner et assister les personnes qui désirent porter plainte.

Au CSSS Jeanne-Mance, le comité des usagers est formé de sept membres désignés par le comité des résidents de chacun de ses centres d'hébergement, ainsi que de cinq membres élus par les usagers des services du CSSS pour représenter les CLSC et les centres de jour du territoire. Des représentants du comité des usagers siègent au conseil d'administration du CSSS, au comité de vigilance et au comité provisoire d'éthique clinique. Motivés et dynamiques, plusieurs de ses membres ont suivi, en septembre dernier, une formation offerte par le Regroupement provincial des comités des usagers sur l'exercice de leurs fonctions.

De nombreux dossiers interpellent le comité des usagers: la qualité des milieux de vie dans les centres d'hébergement, la sécurité dans les installations, le programme des activités de loisirs, le bénévolat, les services d'hébergement temporaire, la mise sur pied des ressources intermédiaires et des réseaux intégrés en CLSC, etc. Force est de constater que les préoccupations des membres du comité visent avant tout l'amélioration continue du bien-être des usagers.

Tout le monde s'entend pour souligner le travail exceptionnel de Pierre Ryan, qui a été président du comité des usagers depuis sa création jusqu'en juin 2009. Sa connaissance profonde des réalités du territoire, sa grande disponibilité et ses qualités humaines ont permis de faire avancer de

1^{re} RANGÉE: Diane Archambault et Céline Crépeau. **2^e RANGÉE:** Jean-Pierre Vallières, Jacques Guillemette, Jean Noisieux. **DEBOUT À L'ARRIÈRE:** Marc Rochefort, Marie-Hélène Tremblay, Francine Macchabée, Jean-Yves Gagné et Nicole Guillot



La santé au travail en vedette

L'ANNÉE DERNIÈRE, DES INTERVENANTS et des médecins de l'équipe santé au travail du CSSS Jeanne-Mance ont participé au tournage d'une vidéo intitulée *Des milieux de travail exempts de menaces à la santé*. Il est maintenant possible de la visionner sur le site de la Direction de santé publique de Montréal, www.sante-pub-mtl.qc.ca/public/espacevideo.html. Pendant deux jours, l'équipe de tournage a suivi des intervenants de l'équipe régionale de santé au travail et des équipes de quatre CSSS de Montréal, dont le CSSS Jeanne-Mance. La vidéo nous montre des personnes passionnées par leur travail. Soutien, évaluation, conseil, dépistage, formation..., les activités des intervenants des équipes santé au travail impressionnent.

Laissons parler les chiffres. Tous les jours, à Montréal, 2 300 travailleurs sont

indemnisés pour une maladie professionnelle. Chaque année, les membres de l'équipe évaluent l'environnement de travail de près de 10 000 femmes enceintes ou qui allaitent, afin de déterminer la nécessité d'une réaffectation ou d'un retrait préventif. Près de 4 500 travailleurs exposés à des risques ont fait l'objet d'un dépistage.

Bravo à toute l'équipe! Elle mérite bien ce rayonnement.



Un nouveau programme pour les diabétiques de type 2

LES PERSONNES DIABÉTIQUES DE TYPE 2 pourront désormais, à la demande de leur médecin de famille, être suivies par une équipe interdisciplinaire du CSSS Jeanne-Mance. L'approche des membres de cette équipe – une nutritionniste, une infirmière et une kinésiologue – est de favoriser la participation des personnes dans la gestion de leur diabète. Le programme vise l'intégration de meilleures habitudes de vie, notamment en ce qui a trait à l'alimentation et à l'activité physique. Les rencontres individuelles permettent d'atteindre des objectifs personnels. Les rencontres de groupes visent à approfondir les facteurs qui influent sur le diabète.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Modification des habitudes de vie du CSSS Jeanne Mance, élaboré par l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal, qui vise la clientèle atteinte de maladies chroniques.

Pour le moment, les cliniques participantes sont le CLSC du Plateau-Mont-Royal, le CLSC des Faubourgs et la Clinique médicale du 1851. Les personnes diabétiques âgées de 18 ans et plus sont invitées à en parler avec leur médecin de famille, qui assumera la prise en charge médicale pendant les trois années du programme. Le service sera offert graduellement à tous les omnipraticiens du territoire.

Les personnes dont le diabète est instable sont assurées d'un accès rapide et simple au centre de jour pour diabétiques de l'Hôpital Notre-Dame du CHUM.

Pour plus d'information, communiquez avec Constance Cholette, nutritionniste, Josée Pichet, infirmière clinicienne, ou Isabelle Decubber, kinésiologue, au 514 527-2361, postes 1473 ou 1550.

nombreux dossiers au cours des dernières années. M. Marc Rochefort a pris la relève à la présidence du comité des usagers.

Les membres de ce comité agissent bénévolement. Ensemble, ils cherchent à améliorer les conditions de vie des résidents et des usagers des services du CSSS.

Leur contribution est importante et essentielle.

Le comité des usagers remercie les gestionnaires et les administrateurs du CSSS pour leur précieuse collaboration, ainsi que tous les employés de l'établissement pour leur engagement et leur humanité. Les membres du comité des usagers et des comités de résidents apprécient grandement leur travail et leurs interventions, qui illuminent le quotidien des diverses clientèles du CSSS.

Pour obtenir de l'information, de l'aide ou du soutien dans vos démarches, composez le 514 525-1900, poste 96649, ou le 514 861-9331, poste 8356, pour joindre l'adjointe administrative du comité des usagers, Marie-Hélène Tremblay.

Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • **DIRECTION ET RÉDACTION:** Pierre Bruneau • **COLLABORATEURS:** Valérie Besner, Constance Cholette, Martine Dubois, Sylvie Goyette, Marise Guindon, Pierre Legros, Francine Macchabée, Lise Renaud-Gagnon, Marie-Hélène Tremblay • **RÉVISION:** Françoise Turcotte • **CONCEPTION GRAPHIQUE:** Jean Frenette Design • **IMPRESSION:** Groupe Laurier

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE: 155, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal (Québec) H2T 1H4 • Courriel: lejeannemance@sss.gouv.qc.ca • Site Web: www.csssjeannemance.ca

À NOTER: le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.